

Droit de port d'arme au Botswana

Écrit par vacances

Dimanche, 27 Mai 2012 10:10 -

Forum: [Afrique et Moyen Orient](#)

Bonjour, On est deux copains et on compte bien faire un peu de Safaris au Botswana ! On a déjà tout l'équipement qu'il faut ! Cartes, GPS, Boussole, longue vue... Et c'est prévu quand ne veut pas avoir de guide ! On veut se balader tout seul dans la nature ! Notre petit souci est maintenant le suivant : on veut porter des armes au cas ou il y a des bêtes sauvages ou des braqueurs ! On projette d'apporté un fusil à pompe calibre 12 et un Pistolet automatique 9 mm. Ne vous inquiétez surtout pas, on n'est pas des braconniers ! Merci d'avance !

Consultez la source sur Univoyage.com: [Droit de port d'arme au Botswana](#)